Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

2024, encore une année contaminée par des OGM illégaux

Par Eric MEUNIER

Publié le 22/07/2025, modifié le 17/03/2026

En 2024, l'Union européenne a de nouveau enregistré des alertes de contamination par des OGM. Au nombre de 24, ces alertes concernent en grande majorité du riz GM non autorisé, mais également de la papaye, du soja, du lin et du maïs. Deux cas de contaminations par des micro-organismes génétiquement modifiés ont également fait l'objet d'alerte, l'un ayant même obligé les autorités belges à produire un communiqué public pour rappel d'un produit. Dans trois cas, la nature de l'OGM illégal n'est pas fournie.



En cas de détection d'OGM illégalement présents sur leur territoire car non autorisés commercialement, les États membres peuvent alerter le système d'alerte rapide pour aliments et denrées alimentaires (RASFF). Les autres États membres et la Commission européenne sont alors alertés. De telles détections peuvent avoir lieu une fois un produit déjà commercialisé ou à la

frontière, impliquant souvent un refus d'entrée dans l'Union européenne. Bien que n'étant donc pas exhaustive, la base de données en ligne du RASFF[i] renseigne les différentes contaminations par des OGM illégaux au fur et à mesure de leur déclaration.

Du riz GM en provenance de Chine, encore et toujours

Le riz GM en provenance de pays d'Asie est chaque année l'OGM illégal le plus retrouvé. En 2024, c'est à nouveau le cas puisque le riz GM illégal constitue plus de la moitié des cas de contaminations détectées (voir tableau 1). Chine et Vietnam sont les deux pays majoritairement à l'origine de ces contaminations par du riz GM, la Chine étant à elle seule le pays d'origine de 8 cas sur 14. Le Vietnam est de son côté à l'origine de 5 cas de contamination par du riz GM. Le troisième et dernier pays à l'origine d'une telle contamination est le Pakistan.

Depuis 2006, l'Union européenne fait face chaque année à des présences illégales de riz GM. Historiquement, il a pu s'agir de riz LL en provenance des États-Unis ou de riz Bt en provenance de Chine. Le système RASFF ne fournissant pas le détail quant aux riz détectés, il n'est pas possible de connaître les riz GM impliqués en 2024.

Quatre autres plantes GM retrouvées illégalement

Si 3 cas de présence illégale d'OGM en Europe sont des cas pour lesquels la nature de l'OGM n'est pas précisée, un maïs, un lin, deux papayes et un soja GM ont également été trouvés en 2024, soit sur le territoire européen soit à sa frontière. Les pays d'origine de ces contaminations sont géographiquement variés, avec le Mexique, la Russie, l'Ukraine, la Roumanie et la Thaïlande (voir tableau 2).

A l'instar des cas de contamination du riz, la papaye GM en provenance de Thaïlande est un OGM contaminant de longue date pour l'Europe, les premiers cas ayant été déclarés en 2004 suite à une alerte par Greenpeace. Il est par contre plus rare qu'une papaye GM illégalement présente provienne du Mexique, un pays où, à l'instar de la Thaïlande, aucune papaye GM n'est pourtant autorisée à la culture[ii].

Organismes	Nombre de cas
Riz	14
Non précisé	3
Papaye	2
Micro-organisme	2
Soja	1
Lin	1
Maïs	1
Total	**24**

Tableau 1 : les OGM contaminants en Europe en 2024.

Deux cas de contaminations par des micro-organismes GM

Ces plantes GM ne sont pas les seuls organismes à avoir été retrouvés illégalement en Europe. 2 cas de présences illégales de micro-organismes génétiquement modifiés (MGM) ont également été signalés. Ces cas avaient pour pays d'origine la Chine et le Royaume-Uni.

Dans ce dernier cas, le système RASFF renseigne que l'alerte donnée a été considérée comme « *sérieuse* », faisant même l'objet d'un communiqué public[iii] des autorités belges pour informer les consommateurs et retirer le produit concerné, des gélules de lactase (une enzyme) destinées à l'alimentation humaine.

L'année 2024 fut donc marquée par presque deux fois plus d'alertes pour présence illégale d'OGM sur le territoire européen ou aux frontières. Dans une période ou la Commission européenne et les multinationales poussent pour mettre un terme à la traçabilité de très nombreux OGM, ce chiffre montre que la maîtrise des filières couramment clamée par ces acteurs n'est pas au rendez-vous.

Année	Origine géographique	Organisme	Nombre de cas	Nombre total de cas
2024	Chine	Riz	8	24
		MGM	1	
		Non précisé	2	
	Ukraine	Soja	1	
	Corée du sud	Non précisé	1	
	Vietnam	Riz	5	
	Pakistan	Riz	1	
	Royaume-Uni	MGM	1	
	Roumanie	Maïs	1	
	Russie	Lin	1	
	Mexique	Papaye	1	
	Thaïlande	Papaye	1	
2023	Vietnam	Riz	8	13
	Chine	Maïs	1	
	Thaïlande	Papaye	2	
	Pays-Bas	Riz	1	
	Inde	Riz	1	
2022	Cambodge	Papaye	3	13
	Thaïlande	Papaye	2	
		Riz	1	
	Brésil	Papaye	1	
	États-Unis	Soja	1	
	Vietnam	Riz	2	
	Chine	Riz	1	
	Singapour	Riz	1	
	Belgique / Bulgarie	MGM	1	
2021	Ukraine	Soja	2	13
	Chine	Riz	2	
		Non précisé	1	
	France / Chine	MGM	2	
	Belgique / Chine	MGM	1	
	Belgique / Inde	Riz	1	
	Thaïlande	Papaye	1	

France	Riz	1
Pays-Bas	Riz	1
Inconnu	MGM	1

Tableau 2 : synthèse annuelle des cas de contamination depuis le 1er janvier 2021.

i Commission européenne, « RASFF Window ».

ii ISAAA Inc., « GM Approval Database - Advanced Search: 4 events with country approvals found - Papaya », juillet 2025.

iii Afsca, « Rappel de Holland & Barrett », 16 septembre 2024.

Adresse de cet article : https://infogm.org/2024-encore-une-annee-contaminee-par-des-ogm-illegaux/